



COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 27 AVRIL 2016

Séance du vingt-sept avril de l'an deux mille seize.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Benoît HAQUIN à 19 heures 30.

Date de la convocation : vingt avril deux mille seize.

Délégués en exercice : **94**

Délégués présents : **61**

Pouvoirs : **8**

Votants : **69**

Absents : **25**

Présents : Mmes COLIN Nicole – MM. CORBEL Christian - CAUDRON Pierre – Mmes VANIER Martine - SICARD Anne-Sophie – MM. FROMENT Michel – GRANDEMANGE Marc – LEPINE Alain - LAVEUR Gilles – VALLEE Franck – HAQUIN Benoît – RYCHTARIK Jean-Paul - FORTIER Bruno – Mmes WOLSKI Murielle - DELBOUYS Rachel – NIVESSE Françoise - CARREL-TORLET Josy - MM. CLAUX Ronald – FAYOLLE Pascal - FURET Jérôme – DUBOIS Sylvain – Mme WUDARSKI Nicoletta – M. LEGOUY Claude – Mmes LEROY Ghislaine – HARMANT Florence – M. LEYRIS Yann – Mmes HAVARD Laura – MORIN Anna – HOFFMANN Delphine – CAVALETTI Véronique - MM. BORNIGAL Christian - BOURGOIS Daniel – BIZOUARD Alain – DOUCET Didier – Mme BOUVRY Valérie – MM. GERMAIN Christophe – PROFFIT Benoît – Mmes LEFORT Angélique - POTTIER Cécile – MM. BRIATTE Hubert – DIETTE André – HAAS Christian(s) - GILBERT Ghislain – GAGE Daniel – KUBISZ Richard - SMAGUINE Dominique - DUVILLIER B. Dominique – M. MASSAU Hubert – Mmes WILLET Catherine - GIBERT Dominique – MM. HAUDRECHY Jean-Pierre – LEGRIS Jean-Luc – PHILIPON François - Mme CLABAUT Thérèse - M. LEFRANC Daniel – QUELVEN Pierre – Mme LOBIN Martine – MM. MORA Roger – PETITBON Gilles - de KERSAINT Guy-Pierre - CHERON Yves.

Absents : MM. DALONGEVILLE - LECOT Philippe - COLLARD Sylvain – FOUBERT Arnaud - FOSSE Ludwig - Mme VIVIEN Tonia – MM. LECOMTE Cédric - DALLE Claude – Mmes VALUN Yvette – CHAMPAULT Agnès - M. CASSA Michel – Mme HARDY Marie-Paule – M. COLLARD Michel – Mme LEGEAY Nelly - MM. DOUET Jean-Paul – BUCKNER Frédéric - COFFIN Philippe – MEZOUAGHI Abdelhafid – Mme LEGRAND Karine – MM. PETERS Arnaud – DELACOUR Patrice – DUPONT Michel - MICHALOWSKI Thierry - OURY Bertrand – TAVERNIER Thierry.

Pouvoirs : Mme SIEGFRIED Elizabeth (Crépy en Valois) à M. LEGOUY Claude (Crépy en Valois) – M. ETIENNE Michel (Crépy en Valois) à Mme Josy CARREL-TORLET (Crépy en Valois) – Mme CELESTIN Juliette (Crépy en Valois) à Mme WOLSKI Murielle (Crépy en Valois) – Mme PAULET Anne-Marie (Le Plessis Belleville) à M. RYCHTARIK Jean-Paul (Chèvreville) - M. SPEMENT Michel (Crépy en Valois) à M. FAYOLLE Pascal (Crépy en Valois) – M. SELLIER Gilles (Nanteuil le Haudouin) à Mme SICARD Anne-Sophie (Baron) – Mme SYRYLO Claudine (Le Plessis Belleville) à M. DUVILLIER Benoît Dominique - Mme DENIS Catherine (Varinfroy) à Mme HOFFMANN Delphine (Etavigny).

Secrétaire de séance : Mme POTTIER Cécile

1- Nouvelle Zone d'Activité Economique Intercommunale à Nanteuil le Haudouin

Approuvé à la majorité (1 abstention)

Le Conseil Communautaire est favorable à l'acquisition foncière du terrain et autorise le Président à présenter le dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

Il est prévu de procéder à la réalisation de ce projet en deux phases :

Phase 1 (année 2016) pour laquelle il est sollicité la DETR Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux à hauteur de 150 000 euros (25 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 600 000 €):

Acquisition foncier :	3 610 000,00 euros
Frais acquisition :	152 189,00 euros
Etudes pré-opérationnelles :	60 000,00 euros
Travaux de renforcement des sols :	100 000,00 euros
Divers honoraires :	33 247,00 euros
Redevance archéologique et fouilles archéologiques :	125 985,00 euros
<u>TOTAL PHASE 1 :</u>	<u>4 081 421,00 euros</u>

Phase 2 (année 2017):

Acquisition foncier :	1 267 400,00 euros
Frais acquisition :	42 896,00 euros
Etudes opérationnelles :	20 000,00 euros
Travaux VRD :	700 000,00 euros
Divers honoraires :	99 745,00 euros
Redevance archéo et fouilles archéologiques :	41 995,00 euros
Aléas :	43 382,00 euros.
<u>TOTAL PHASE 2 :</u>	<u>2 215 418,00 euros</u>

TOTAL PHASE 1 + 2 : Arrondi à **6 300 000,00 euros.**

Le Conseil Communautaire autorise également le Président à solliciter toutes subventions potentielles auxquelles ce dossier pourrait être éligible.

2- Protocole d'accord avec le Groupe PANHARD pour substituer la CCPV dans l'acquisition de foncier à Nanteuil le Haudouin
Approuvé à la majorité (1 abstention)

Le conseil communautaire a déjà délibéré pour déterminer le périmètre d'une future zone d'activité économique de 40 hectares dans le prolongement de l'actuelle zone intercommunale à Nanteuil le Haudouin.

Or, le Groupe PANHARD a signé une promesse pour l'acquisition de ces 40 hectares.

La CCPV pour faciliter l'implantation de ces projets a demandé au Groupe de lui subdéléguer la possibilité d'acheter environ 20 Hectares sur les 40.

Le Groupe PANHARD a accepté cette proposition, sachant que la substitution se fait pour un achat du terrain au prix de 25 euros du m².

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer le protocole d'accord et à engager les démarches nécessaires à l'acquisition du foncier et à l'aménagement.

3- Accueil de volontaires en service civique
Approuvé à l'unanimité

Il s'agit d'un engagement volontaire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, d'une durée de 6 à 12 mois pour une durée hebdomadaire de 24 heures minimum.

Le Conseil autorise le Président à solliciter l'agrément d'accueil de volontaires en service civique auprès de l'Agence du Service Civique et à signer la convention afférente.

Fin à 20h25